



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Inscrivez-vous à nos infolettres !

Cher citoyen, citoyenne,

Votre conseil municipal vous invite à vous inscrire sur le site Web de la Municipalité à un nouvel outil de communication, ses infolettres.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'inscription en ligne, simplement envoyer votre courriel à la municipalité pour vous inscrire ou vous présenter au secrétariat municipal aux heures d'ouverture. Le personnel se fera un plaisir de vous aider dans votre démarche d'inscription à nos infolettres.

Notre nouveau site Web comprend un module « Infolettre » pour les deux volets du site : municipal et tourisme. Le nouveau conseil municipal a décidé d'utiliser ces infolettres à partir de janvier 2018.

- **L'infolettre municipale** informera sur les réunions du conseil, les avis publics, les nouveaux règlements municipaux, les loisirs et la vie communautaire à Saint-Élie, notre milieu riverain, la collecte des ordures et bien plus...
- **L'infolettre touristique** informera sur la Fête de Noël, les activités touristiques à Saint-Élie, nos artistes et artisans, la restauration, les gîtes, l'hébergement et bien plus...

Comment vous inscrire à nos infolettres

Pour vous inscrire à l'infolettre municipale, remplir le formulaire électronique à cet effet ; ce formulaire est visible au bas de chacune des pages du site Web, section municipale. Pour vous inscrire à l'infolettre touristique, il faut remplir le formulaire électronique visible au bas de chacune des pages du site Web, section tourisme.

L'inscription est très simple :

- Remplir les trois cellules du formulaire : Prénom, Nom, Courriel
- Cliquer sur le bouton **Envoyer**
- Après avoir cliqué **Envoyer**, un message apparaîtra : « **Merci de votre intérêt!** Une demande de confirmation vient d'être envoyée à votre adresse courriel. »
- Ouvrir votre messagerie ; elle contiendra un message intitulé : « Veuillez confirmer votre inscription à notre infolettre municipale ». **Ouvrir ce message** et cliquer sur le bouton « **Oui, inscrivez-moi.** »
- Après avoir cliqué « **Oui, inscrivez-moi.** », une page Web s'ouvrira avec la mention « Inscription à l'infolettre confirmée. Vous êtes maintenant inscrit à l'infolettre municipale (ou touristique selon le cas). »

Votre inscription à nos deux infolettres n'est pas permanente. Quand vous recevrez une infolettre, il suffira de cliquer sur le bouton « **Me désinscrire** » au bas de cette dernière pour mettre fin à votre inscription.